



Dialogue international sur la migration (IDM) 2016

SUIVI ET EXAMEN DE LA MIGRATION DANS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Session 3 – Examens thématiques et régionaux en matière de migration

Panel 1 – Structure des examens thématiques et régionaux

New York, 1 mars 2016

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Avec l'Agenda 2030 de développement durable, nous avons pour la première fois des cibles globales sur la migration et le développement.

Ces cibles couvrent de nombreux domaines puisqu'il s'agit à la fois de protéger les droits des travailleurs migrants, de créer les conditions requises pour une migration sûre et régulière, de mettre fin au trafic d'êtres humains, de réduire les coûts de la migration et de protéger les droits de l'homme pour tous les migrants.

La Suisse entend coopérer étroitement avec les partenaires mondiaux engagés au service de ces causes – qu'il s'agisse des gouvernements, des organisations internationales, des acteurs de la société civile ou des entreprises privées – afin de tenir les promesses que nous avons formulées en septembre dernier.



La réalisation des objectifs de développement durable dépendra de bon nombre de facteurs, notamment de l'existence d'un cadre de suivi et d'examen intégré et efficace.

Je suis donc particulièrement reconnaissant à l'OIM d'avoir organisé une conférence sur ce thème ici, à New York, et d'en avoir programmé une autre, dans le courant de l'année, à Genève, à des fins de suivi.

Les examens thématiques seront une pierre angulaire de ce cadre, tant lors du Forum politique de Haut-niveau sur le développement durable que dans des différentes instances intergouvernementales avec de l'expertise thématique ou sectorielle.

Au Forum politique de haut-niveau, nous recommandons que les examens thématiques soient organisés par groupe d'objectifs.

Ceci permettra de rapprocher les acteurs tout en tenant compte des différents objectifs et de leurs interdépendances.

J'aimerais relever trois points qui sont importants pour cette réflexion.

Premièrement, il n'y a pas d'objectif spécifiquement consacré à la migration dans l'Agenda 2030.

Par conséquent, l'intégration logique de cette dimension dans le processus d'examen thématique se fait par le biais des cibles qui y font explicitement référence et qui sont énoncées dans la note d'information rédigée pour cette conférence.



Un petit nombre d'autres cibles potentielles sont également identifiées dans ce document, mais je suis d'avis qu'il est possible et souhaitable d'en répertorier encore bien davantage. Je vais vous en donner deux exemples.

Jamais autant de populations n'ont été déplacées depuis la Seconde Guerre mondiale : ce sont aujourd'hui des millions d'enfants déplacés de par le monde qui n'ont pas accès à une éducation primaire ou secondaire de qualité.

La cible 4.1 ne pourra donc jamais être atteinte si nous ne faisons pas appliquer le droit à une éducation de qualité pour tous, y compris pour les enfants qui ont été déplacés.

La cible 11.1 stipule qu'il nous faut, d'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

Nous savons que la migration joue un rôle majeur en matière d'urbanisation – un constat mis en évidence dans le rapport de l'OIM « Etat de la migration dans le monde 2015 ». L'évaluation de cette cible devrait donc de faite aussi inclure la dimension de la migration.

Les examens thématiques offrent ainsi la possibilité de faire ressortir les liens d'interdépendance qui existent entre la migration et de nombreux objectifs et cibles de l'Agenda 2030.



Deuxièmement, j'aimerais souligner que la prévisibilité des examens thématiques au niveau du forum politique de haut niveau est cruciale.

La Suisse est convaincue que l'approche la plus pragmatique et neutre pour assurer ceci est d'examiner un nombre prédéfini d'objectifs chaque année. ...

C'est là une condition clé pour que tous les acteurs puissent aligner de manière optimale leur démarche stratégique sur l'Agenda 2030. Permettez-moi de vous donner un exemple qui a trait à la proposition figurant dans le rapport du Secrétaire général, qui propose comme thème pour 2019 « Autonomiser les individus et assurer l'inclusion : sociétés pacifiques et inclusives, développement du capital humain et égalité des sexes ».

Cette programmation permettrait au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) de débattre en 2018 des corrélations qui existent entre les migrations et l'objectif sur l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes.

Dans le cadre du dialogue international sur les migrations, l'OIM pourrait proposer une réflexion sur le développement du capital humain et élaborer un rapport sur l'état de la migration dans le monde traitant de ce sujet.

Concernant l'égalité des sexes, le Comité sur le statut de la femme pourrait intégrer un volet spécifique à la migration dans ses travaux.

Le Groupe mondial sur la migration pourrait également faire figurer les thèmes examinés dans son programme de travail pluriannuel.



Ce ne sont là que des exemples destinés à illustrer mon propos, mais ils soulignent bien les potentialités d'un cycle d'examens thématiques suffisamment prévisible.

Le dernier point que je souhaite aborder concerne l'édifice institutionnel mondial.

Le rapport du Secrétaire général concernant le processus de suivi et d'examen a relevé trois étapes importantes pour donner aux divers forums intergouvernementaux les moyens d'appuyer le Forum politique de haut niveau. :

- réfléchir aux implications de l'Agenda 2030 pour leurs domaines de travail respectifs, eu égard au caractère intégré de l'Agenda ;
- examiner leurs programmes et leurs méthodes de travail ;
évaluer l'aptitude à mobiliser les acteurs cruciaux pour le processus.

Il existe déjà un grand nombre de mécanismes et de structures que nous pourrions mettre à profit du processus de suivi et d'examen. J'en citerai trois.

1. Le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) a chargé un groupe de travail ad hoc d'étudier ces questions et la Suisse a été désignée pour le coprésider aux côtés du Bangladesh.



Nous avons l'intention d'élaborer un ensemble complet de recommandations sur le rôle joué par le forum dans le processus de mise en œuvre, de suivi et d'examen.

Les recommandations seront présentées lors du sommet du FMMD qui aura lieu à Dacca au début du mois de décembre.

Sans préjuger de la teneur des débats conduits par le groupe ad hoc, je tiens simplement à souligner l'importance cruciale que revêt le FMMD aux yeux de la Suisse dans ce processus.

2. La Suisse estime que le Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement est également très important car il complète le travail accompli dans le cadre du FMMD.

Permettant tous les quatre ans de dresser un bilan et de fixer le programme au plan politique, il offre la possibilité de faire un point plus complet sur les migrations et le développement et de nourrir ainsi la réflexion du Forum politique de haut niveau, sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le prochain dialogue de haut niveau devrait avoir lieu au plus tard en 2019. Sa périodicité par la suite devrait être alignée au cycle quadriennal du FPHN.

Nous nous engagerons activement cette année dans les négociations de la résolution bisannuelle sur la migration et le développement, en vue de donner au dialogue de haut niveau la place qui convient dans le cadre de suivi et d'examen.



3. Par ailleurs, je souhaite évoquer la nécessité de clarifier les relations entre l'OIM et l'ONU.

Nous avons salué la résolution adoptée par le Conseil de l'OIM en novembre 2015, qui appelle à entreprendre des discussions formelles sur ces relations.

Comme vous le savez, un premier échange officiel a permis de dégager trois façons de procéder. Nous attendons avec intérêt un rapport exhaustif du Directeur général de l'OIM et sa proposition concrète sur la marche à suivre.

Quelle que soit la forme que celle-ci revêtira, elle aura un impact significatif sur le cadre des examens thématiques, étant donné que le statut futur de l'OIM conditionnera la nature des instruments à sa disposition en la matière.

L'OIM jouant un rôle de chef de file dans le domaine des migrations, la clarté est primordiale sur ce sujet. Quelle que soit la forme future des relations, la Suisse en tant que état hôte se sent particulièrement proche de l'OIM et va continuer de s'assurer que l'OIM ait les meilleures conditions de travail possibles.

Je conclurai sur une remarque d'ordre plus général.

La migration sera l'un des défis les plus cruciaux pour notre monde au cours des quinze prochaines années.

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable définira notre capacité à faire face à un nombre croissant de migrants et de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

personnes déplacées mais aussi à intégrer la mobilité humaine comme un enjeu de développement durable pour tous.

Je vous remercie de votre attention.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny



Unofficial Translation

Excellencies

Ladies and Gentlemen

With the newly adopted 2030 Agenda for Sustainable Development we now have for the first time ever, globally accepted and nationally applicable targets on migration and development. These span from protecting the labour rights of migrant workers and combating unscrupulous recruiters, to ensuring safe and regular migration, ending human trafficking, reducing the costs of migration, and protecting the human rights of all migrants. Switzerland will work closely with committed global partners of governments, international organizations, civil society and the private sector, to fulfil the promises we have made last September.

The successful implementation of the Agenda will hinge on numerous factors, including on an effective and integrated follow-up and review framework. I am therefore particularly grateful to the IOM for organizing a conference on this topic here in New York as well as a follow-up conference later this year in Geneva.

One of the corner stones of this framework is thematic reviews, both in New York but also in the various intergovernmental bodies and forums that have the thematic expertise. At the High-level Political Forum here in



New York, we should have an in-depth focused analysis on global progress of a group of goals every year. Such reviews will need to draw from and include various actors while reflecting the integrated nature of the goals as well the interlinkages between them.

Let me highlight three points that are relevant for this panel's discussion.

Migration does not have a stand-alone goal in the Agenda. The natural entry-points in the thematic review process are therefore targets with specific references to migration as identified in the background-note for this conference. The background-note also identifies a limited number of other possible targets. I would argue that many more can and should be identified. Let me give you two examples.

Never since the Second World War have more people been displaced as today. This results in millions of displaced children around the world without access to quality primary and secondary education. Target 4.1 will therefore remain unachievable if we do not implement the right to quality education also in children forcefully displaced.

Target 11.1 calls for access for all by 2030 to adequate, safe and affordable housing and basic services and upgrade slums. We know and the IOM World Migration Report 2015 has highlighted this, that migration is a key driver for urbanization. Assessing this target should therefore include migration as a factor.



Thematic reviews are therefore an opportunity to highlight the interrelations between migration and numerous goals and targets of the Agenda.

Secondly, I would like to underline the importance of predictability. Switzerland is convinced that the most neutral and pragmatic approach to ensure this is to review only a limited number of goals each year.. Only predictability will allow stakeholders to align their work more strategically with the Agenda. Let me give you an example based on the proposal in the SG report. The report proposes in 2019 a thematic discussion on “Empowering people and ensuring inclusiveness: peaceful and inclusive societies, human capital development and gender equality” based on a non-exclusive subset of SDG 3, 4, 5 and 16 as well as SDG 17 as a recurrent goal every year. This would allow the GFMD to debate in 2018 the interrelations between migration and peaceful and inclusive societies. The IOM could propose an IDM discussion on human capital development and prepare an IOM World Migration Report on the same topic. Regarding gender equality we could include a migration focus in the work of the Committee on the Status of Women. The Global Migration Group could include the debated topics in their multi-annual work-plan. These are obviously examples solely for illustration purposes, but they do highlight the opportunities linked to a predictable thematic review cycle.



The third point regards the global institutional architecture.

The Secretary General's report on follow-up and review identified three important steps for intergovernmental forums to support the HLPF:

- Reflect on the implications of the 2030 Agenda for their respective areas of work
- Examine their agendas and methods of work
- Reflect on the ability to convene and engage the critical actors

There are numerous existing mechanisms and structures that could be mobilized for the thematic reviews. I will limit myself to three.

1. Upon the proposal of my country, the Global Forum on Migration and Development has mandated an ad hoc working group to address such as questions. Switzerland has been nominated to co-chair this group with Bangladesh. It is our intention to present a comprehensive set of recommendations on the role of the Forum for the implementation of the 2030 Agenda from a migration perspective as well as for the respective follow-up and review process at the GFMD Summit in Dhaka in the beginning of December. Without pre-empting the discussions in the ad hoc working group, let me just state the critical importance that Switzerland attributes to the GFMD with regard to the implementation, follow-up and review of the 2030 Agenda.



2. Switzerland also attaches great importance to the UN High Level Dialogue on international migration and development. The High Level Dialogue complements in our view the work done by the GFMD. It acts as a stock-taking and agenda-setting moment at the political level. Hence it is an opportunity to assemble every four years more comprehensively a migration and development input to the HLPF under the auspices of the UN General Assembly. The next High Level Dialogue should be held no later than 2019 and that the future periodicity should take into account an alignment with all relevant UN Development review processes. We will actively engage in this year's negotiation of the bi-annual migration and development resolution to ensure an appropriate role for the High Level Dialogue in the follow-up and review framework.

3. Finally, I would mention the need to clarify the relations between IOM and the UN. We have welcomed the IOM Council Resolution of November 2015 calling for the initiation of formal discussions on IOM – UN relations. A first formal exchange has now outlined three possibilities to proceed. We are looking forward to a comprehensive report by the IOM Director General with a concrete proposal on the way forward. Whatever the way forward will be, it has an important impact on the thematic review framework considering that the instruments available to the IOM in the process differ depending on the future status of the organisation. Since IOM is the leading agency on migration, clarity on the matter



is critically needed. Regardless of the future status of IOM, as a host country Switzerland will continue to value the close relation to IOM and will make sure that IOM can continue to count on the best possible working conditions.

Let me conclude with a more general remark that underscores the rationale for effective thematic review mechanisms and related institutional structures. Migration and mobility will be one of the defining issues for our world for the coming 15 years. The implementation of the 2030 Agenda will therefore define our ability to cope with growing numbers of migrants and forcefully displaced persons and our ability to translate human mobility into sustainable development to the benefit of all.

Thank you very much for your attention